

# SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

## TRIMESTRE N°2 AVRIL- JUIN 2025



### LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>)

Les niveaux de fond et de pointe sont en hausse à la Base Vie et stables à la Forêt Nord par rapport au précédent trimestre.

A noter que les valeurs aux Utilités sont présentées à titre indicatif en raison d'un taux de représentativité de 73.9% (<85%).

Aucun dépassement de seuil n'a été mesuré.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	1	0	3
Moyenne horaire maximale	110	19	74
Moyenne journalière maximale	36	4	29
Dépassement VLHPE		0	0
Dépassement VLJPE		0	0
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LE DIOXYDE D'AZOTE (NO<sub>2</sub>)

Les niveaux de fond et de pointe en dioxyde d'azote sont stables ce trimestre à la Base Vie et restent inférieurs aux valeurs réglementaires.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	3		
Moyenne horaire maximale	40		
Moyenne journalière maximale	13		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LES OXYDES D'AZOTE (NO<sub>x</sub>)

Les concentrations en oxydes d'azotes sont stables aux stations de la Forêt Nord et des Utilités.

NB : valeurs aux Utilités présentées à titre indicatif en raison d'un taux de représentativité de 76.8% respectivement (<85%).

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle		1	7
Moyenne horaire maximale		24	86
Moyenne journalière maximale		4	35

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LES POUSSIÈRES FINES (PM<sub>10</sub>)

Les concentrations en poussières fines PM10 sont en hausse à la Base Vie et en baisse aux Utilités.

Aucun dépassement des valeurs de référence n'a été enregistré.

NB : valeurs Forêt Nord et Utilités présentées à titre indicatif en raison d'un taux de représentativité de 73.4% et 51.9% respectivement (<85%).

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	10	nc	13
Moyenne horaire maximale	55	49	53
Moyenne journalière maximale	20	27	29
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

#### QUELQUES REPÈRES

	SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante <sup>(1)</sup>	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3h consécutives	75 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire <sup>(1)</sup>	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire <sup>(2)</sup>	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(2)</sup>	-	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(4)</sup>

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an